

## LE REFERENT SOCIAL AU SEIN D'UN ORGANISME DE FORMATION

### DEFINITION

Assurer un accompagnement social individuel et personnalisé afin de prévenir toute rupture dans le parcours de formation.

### CONDITIONS D'EXERCICE

L'activité de cet emploi s'exerce en contact avec les publics et différents interlocuteurs interne (formateurs, personnels administratif...) ou externe (institutionnel, associations...).

Les prestations apportées par le référent social sont diversifiées et touchent des domaines tels que le logement, le transport, le financier, la santé, la famille...

Le public auprès duquel il est susceptible d'intervenir est très hétérogène (jeunes, adultes, TH, détenus, domiens, migrants, ...).

### ACTIVITES

#### ☞ *Accueillir et informer*

- Présente aux stagiaires nouvellement entrés les différents domaines sur lesquels il intervient.
- Assure un accueil, une écoute

#### ☞ *Accompagner et orienter*

- Conduit des entretiens individuels
- Réalise un diagnostic de la situation
- Mobilise les acteurs, les outils favorisant l'aboutissement des objectifs de l'accompagnement
- Oriente vers les professionnels (interne ou externe) : facilite et assure les liaisons vers des professionnels spécialisés en fonction des problématiques repérées
- Assure un suivi
- Assure une veille sur l'évolution des besoins des publics en lien avec les autres acteurs (administratif/pédagogique/services...).

#### ☞ *Constituer et développer son réseau de partenaires locaux*

- Construit et entretient son réseau local
- Informe et rend compte de la situation de la personne accompagnée auprès des interlocuteurs concernés (interne ou externe).

#### ☞ *Mettre en place des indicateurs de réalisation*

### CAPACITES/COMPETENCES

- Connaissance des publics
- Savoir adapter son attitude et son discours en fonction de la personne accueillie.
- Sens de l'écoute active
  
- Technique d'entretien
- Capacité à coordonner et à animer
- Sens de l'organisation
  
- Connaissance de l'environnement social et institutionnel
- Sens du travail en équipe
- Sens de la discrétion (au nom du respect du droit à la vie privé des personnes)